

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE Association Chien fou 25.02.2014

Le 25 février 2014 se sont réunis en l'école de Payzac, les membres fondateurs de l'association Chien Fou afin de constituer cette association en approuvant les statuts et en nommant ses responsables.

1/ STATUTS

La proposition de statuts, l'objet et le nom sont votés à l'unanimité.

On ne revient pas sur le nom de l'association qui a été voté lors de la précédente réunion : CHIEN FOU.

L'objet est le suivant « Cette association a pour objet la mise en place d'actions collectives, ludiques ou culturelles diverses afin de favoriser la création de lien social sur un territoire rayonnant sur l'Ardèche Méridionale et au delà »

Le fonctionnement en association collégiale est approuvé.

Le nombre de membre de la collégiale est fixé à 20

La collégiale est composé de :

Éric Fleury
Mathilde Burguière
Antoine Voisin
Adrien Louche
Saïda Regzal
Lisa Leandri
Sébastien Vigouroux
Stéphane Matus
Sébastien Ducloux
Cécile Alexanian
Nicolas Sebaut
Jean-Luc Rouget
Anne Barbier
Franck Venissac
Sylvie Turpin

2 / PROJET DE GUINGUETTE

Dans le cadre de l'objet énoncé, le premier projet que souhaite mener la collégiale est un projet de guinguette à Payzac.

Le projet est d'organiser : exposition Eric Fleury/Jocelyn Vigouroux sous le Petit Atelier + guinguette/bar/petite resto + animations diverses à Payzac ///

On dispose du petit atelier + chapiteau de 70m² + fauteuils de théâtre + matériel divers

Lieu : initialement le projet a été pensé pour se faire au lieu dit « le pigeonnier » mais ce ne sera pas possible, besoin de définir un lieu définitif.

Lieu défini : aire naturelle de l'église de Payzac

Dates : du vendredi 25 juillet au jeudi 07 août

Horaires : selon la programmation

Idées de programmation :

> expo : « Payzac traverse le temps » dans la tente blanche / tableau dans le petit atelier

- > bal pour enfants:18h / 20h
- > bal pour adultes,
- > bal folk
- > bal créole
- > soirée swing manouche avec serge fontaine (apéro)
- > Concert avec Olivier Vitoz
- > Spectacle de la petite Michèle (conte/lecture)
- > Karaoké avec Jojo à l'accordéon
- > spectacle dégustation œnologue vin+ bouffe /5€ par personne
- > expo photo alexa brunet
- >projection film aurel
- >Danse contemporaine
- >Repas, four à pain puis pizzas
- >Fab Caro + Aurel(bande dessinée)
- >Magie
- >cirque (Fleur, la Cascade)
- >possibilité de contacter des artistes qui passent à Carsan (Yannis)
- > « grand jeu »

ATTENTION , CE SONT DES IDEES QUE TOUT UN CHACUN DOIT AVANCER POUR LE PROCHAIN RDV DE CHIEN FOU.

L'association ne disposant d'aucuns moyens financiers il faut garder en tête qu'il sera difficile de prévoir des cachet ou défraiements fixes.

Organisation : Bénévole> besoin de faire un planning avec les besoins et les dispos

Chaque association de Payzac (comité des fêtes...) peut utiliser un soir en commun (réponse à la question de Rollande Mazerin qui craint concurrence).

La séance est levée à 23h00

Fait à Payzac, le 01/03/2014

P.O La collégiale
Sébastien Vigouroux